



**Les Amis  
de la Terre  
Haute-Savoie**

Maison des associations – 23, allée des Harmonies  
CRAN-GEVRIER 74960 ANNECY

☎ : 06.24.27.45.04

✉ : [contact@amisdelaterre74.org](mailto:contact@amisdelaterre74.org)

[www.amisdelaterre74.org](http://www.amisdelaterre74.org)

[www.facebook.com/Amis-de-la-Terre-74-](https://www.facebook.com/Amis-de-la-Terre-74-)

## LETTRE OUVERTE

Mesdames et messieurs les conseillers du Grand Annecy,

Le Projet de CESC sur la presqu'île d'Albigny n'est pas d'utilité publique : il ne respecte pas la « loi Littoral ». Les juges n'ont pas cessé de le répéter depuis 2012 ; la dernière décision du 27/06/2017 est la cinquième dans le même sens.

Combien va-t-il falloir encore de décisions de ce type pour mettre un terme à l'obstination de ceux qui veulent à tout prix réaliser un projet illégal ? Pourquoi continuer de défendre ce projet contre vents et marées ?

Mise à part l'action de quelques élus courageux, est-il normal que ce soit la société civile qui se batte, avec ses propres moyens, pour faire respecter la loi ? N'avez-vous pas votre mot à dire ?

Qu'attendez-vous pour réagir à l'hémorragie de dépenses publiques de toutes sortes qui ont été consacrées à ce projet durant presque 7 ans ? Près de 10 millions d'Euros !

Et vous les « nouveaux » conseillers du Grand Annecy, que pensez-vous de ce projet illégal qui vous a été imposé ?

Vous êtes tous, plus que jamais, en droit d'exiger des comptes au nom de vos électeurs !

Ne trouvez-vous pas qu'il est grand temps de passer à autre chose ?

Nous en appelons à votre sens des responsabilités.

Nous comptons sur vous.

Annecy, le 29/06/2017